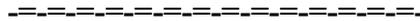


MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUILLET 2013

Etaient présents : Louis VINCENT, René PORCHER, Catherine GRATON, Joëlle CHAPIN, Jean-Michel ABLINE, Denis CHARRON, André EMERIAU, Fabienne COLAS.

Absents excusés : Jean-Pierre PASQUIER, Olivier SIELLER, Christophe CHENE.

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 17 juillet 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 13 juin 2013

Aucune observation n'est émise.

2) INTERCOMMUNALITÉ

➤ Compte rendu sommaire des Commissions Intercommunales

* Commission bâtiments

Demande faite par St Rémy pour les garde-corps au Souchay : La Communauté de Communes va demander des devis. Ces travaux doivent être réalisés pour 2014, pour la manifestation de Jacquou le Croquant.

* Commission sociale

Présentation de l'avancement du projet de l'habitat intergénérationnel de la commune de Saint Rémy. Il a également été question des « Rythmes Scolaires », il en ressort notamment une très forte probabilité de manque de place dans nos bâtiments scolaires et périscolaires pour assumer le temps péri-éducatif.

➤ PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Concernant les zones à urbaniser, celles-ci sont beaucoup trop importantes dans le PLU de Saint Rémy. Des zones aujourd'hui classées 2Au et 1Au vont redevenir zone A (zone Agricole) ; la zone du Pin et la zone du Plessis seraient largement suffisantes pour les 10 ans à venir. Concernant l'habitat en zone agricole, ont été recensés :

- tous les bâtiments en pierre,
- les bâtiments situés dans des hameaux où il n'y a plus d'exploitation agricole,
- les bâtiments qui nécessiteront un permis de démolir, pour ne pas être détruits sans autorisation d'urbanisme .

➤ Groupement de commande travaux de voirie 2014-2016

Le marché précédent arrive à terme. Montrevault Communauté a lancé une nouvelle consultation et invite les communes du territoire du canton à adhérer à un groupement de commande entre Montrevault Communauté et les communes. Groupements de commande pour les marchés de travaux suivants : enduits, curage, élagage, peinture au sol et réparations. Les crédits seront inscrits au budget 2014 et suivants. **Le Conseil Municipal décide d'approuver la constitution d'un groupement de commande entre Montrevault Communauté et les communes.**

3) URBANISME – VOIRIE - ASSAINISSEMENT

➤ DIA

La Commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur les biens ci-dessous :

- Parcelles A n° 2262 et 2281 - superficie 902 m² - 35 rue des Acacias
- Parcelle C n° 1635 - superficie 283 m² - Le Plessis
- Parcelles A n° 1393 et 1394 - superficie 872 m² - 34 rue de Vendée

➤ **Lotissement « Les Jardins de la Fontaine »**

La Mairie a reçu le plan de masse pour les **logements « location / accession »** de Maine et Loire Habitat. Il est proposé deux logements de Type 3, d'une superficie de 66 m² habitable, sur des parcelles allant de 280 à 300 m², et deux logements de Type 4, d'une superficie de 85 m² habitable, sur des parcelles de 366 m². Ce sont des logements BBC et sans étage. **Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur ce projet de Maine & Loire Habitat .**

➤ **Propriété 10 rue de Bretagne**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à reprendre la négociation avec les propriétaires dès la rentrée.

➤ **Aménagement Rue de la Fontaine**

Une esquisse de l'aménagement de la rue de la Fontaine a été transmise en Mairie par le Cabinet CHRISTIAENS RIGAUDEAU. L'estimation des travaux est de 94 699.28 € TTC. Des subventions DETR et amendes de police seront à demander pour cet aménagement visant principalement à réduire la vitesse .

4) BATIMENTS

➤ **Salle Polyvalente**

Information sur l'état d'avancement des travaux de rénovation de la Salle Polyvalente : plafond, peintures, parquet ...

5) SIEMML

➤ **Fonds de concours à verser**

Des « fonds de concours » sont à verser au SIEMML concernant les interventions suivantes :

- Dépannage du 08/04/2013 = 315.17 € TTC
- Remplacement du point lumineux 22 – rue de la Bouliверie = 1042.55 € HT (*)
- Remplacement du point lumineux 126 – rue de la Bouliверie = 1042.55 € HT (*)

(*) suite au vandalisme de la fête du vin nouveau.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable aux versements de fonds de concours.

6) PERSONNEL

➤ **Renouvellement d'un emploi non permanent (service cantine)**

Pour permettre la surveillance des enfants au restaurant scolaire, en fonction du nombre d'enfants présents, il y a lieu de palier au surcroît de travail par le recrutement d'un agent en contrat, pour une période allant du 03/09/2013 au 04/07/2014. La durée hebdomadaire de l'emploi sera de 25 heures mensuelles. **Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au recrutement d'un agent en contrat.**

7) FINANCES

➤ **Participations pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques – Montrevault, St Pierre, Beaupréau**

Comme chaque année les écoles publiques de Montrevault, St Pierre Montlimart et Beaupréau demandent une participation financière pour les élèves de St Rémy qui sont dans leurs écoles :

- **Montrevault : 13 élèves** – total de **7 168 €**.
- **St Pierre : 9 élèves** – total de **5 846.40 €**.
- **Beaupréau : 1 élève** - total de **925 €**.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable aux participations pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques avoisinantes.

8) AFFAIRES DIVERSES

➤ **Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable**

Présentation du rapport annuel de 2012 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. **Le Conseil Municipal décide de valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2012.**

Ce rapport est à la disposition du public en mairie .

➤ **Réflexion sur une voie douce éventuelle St Rémy – Le Fuilet**

La création d'une voie douce entre St Rémy et Le Fuilet permettrait notamment d'assurer la sécurité des cyclistes. Par courrier du 7 juin 2013, les Maires des deux communes ont sollicité le concours du Conseil Général, dans un premier temps quant à une étude de faisabilité.

➤ **Prochain Conseil Municipal** jeudi 12 septembre 2013 à 20H15.

Affiché le 18 juillet 2013.